

« **Le petit poisson et le pêcheur** » Fable de Jean de la Fontaine

(1) je pense

(2) cela

(3) poisson de rebut, de peu d'importance.

(4) en sa langue

(5) financier chargé du recouvrement des impôts au XVIIème siècle

(6) forme ancienne de l'impératif (langue du XVIIème siècle).

Aujourd'hui, « *Tiens* » prend un « S » terminal.

- **carpeau / carpillon** : petit de la carpe qui est un poisson d'eau douce qui peut peser jusqu' à 36 kg (record).



Dans cette fable, un petit poisson vient de se faire attraper par un pêcheur. Pour éviter de se faire manger par celui-ci, il tente de le convaincre qu'il est trop petit, qu'il vaut donc mieux qu'il le relâche afin qu'il puisse grandir. Il lui promet que quand il l'attrapera pour la seconde fois, il sera plus gros et qu'il le nourrira deux fois plus. Mais le pêcheur n'en croit pas un mot et décide de le garder quand même.

L'auteur, dans sa morale, veut ici faire nous faire comprendre l'importance de ne pas vouloir toujours plus car nous ne savons pas si ce que nous aurons plus tard sera tout aussi satisfaisant.

Autrement dit, mieux vaut se contenter de ce qu'on a déjà plutôt que de rêver à quelque chose qu'on ne pourra peut-être pas se procurer.